

Site internet officiel : [www.louzac-saint-andre.fr](http://www.louzac-saint-andre.fr)

**LE MOT DU MAIRE** ☞ Les élections municipales à peine passées, vos élus ont démarré leur mandat par un moment fort : le vote du budget communal pour l'année 2026.

C'est un acte important car, voté nécessairement en équilibre (contrairement par exemple au budget de l'Etat), il recense les recettes et dépenses prévisionnelles. Cela détermine non seulement la plus ou moins bonne santé financière d'une commune mais bien évidemment les projets qui pourront être menés. Ces derniers sont au préalable préparés et discutés en commission ou groupe de travail avant d'être validé ou non par l'ensemble des élus. Pour rappel votre assemblée municipale est composée de quinze élus (huit hommes et sept femmes) dont huit sortants, cinq nouveaux et deux anciens élus.

Un autre moment crucial est la fixation des taux d'imposition. Le conseil municipal vote la part communale de la taxe d'habitation (uniquement sur les résidences secondaires), de la taxe sur le foncier bâti et de celle sur le foncier non bâti (ces deux dernières sont dues par tout propriétaire). C'est le revenu principal de la Commune (320 751 € en 2025) et représente près de 50 % des recettes annuelles. **Pour 2026 vos élus ont opté pour le maintien des taux de 2025.** Quant à la base sur laquelle s'applique nos taux, seul l'Etat peut ou non la revaloriser.

Le budget primitif de la Commune est bien entendu public et consultable par tout citoyen intéressé. Il peut toutefois évoluer au fil des mois en fonction des nécessités et d'événements extérieurs.

Lilian JOUSSON

### MAIRIE

**L'ouverture du secrétariat de la mairie au public sera perturbée en mai.** En conséquence les administrés de la Commune seront uniquement reçus de 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H 30 :

jeudi 07 mai / lundi 11 mai / mercredi 13 mai /  
jeudi 21 mai / mercredi 27 mai / jeudi 28 mai.

### NOYERAIE DES BORDERIES

La Noyeraie des Borderies, sise chez Devaud, poursuit en mai ses animations :

- vendredi 1<sup>er</sup> → pique-nique géant
- vendredi 22 → after work dès 18 H avec dédicace de l'auteur Ysabel SOL

### REPAS CHAMPÊTRE

Le **samedi 06 juin** à partir de midi, la Diane des Borderies organise un repas de plein air avec un menu du terroir (melon, civet, sanglier, etc...) boissons comprises pour 20 € (enfant 10 €).

Les réservations sont à faire avant le 31 mai (☎ 06 07 80 00 78 - ☎ 06 21 72 29 73).

### TRI SÉLECTIF

Prochaines collectes des sacs jaunes (les mettre la veille au soir après 20 H) :

- lundi 11 mai - mardi 26 mai

**Le lundi 25 mai étant férié, le ramassage des sacs noirs et jaunes se fera le mardi 26 mai.**

### MATERNELLE

Les « portes ouvertes » pour l'inscription des enfants qui feront leur entrée scolaire à la rentrée de septembre prochain, est organisée à l'école le **samedi 23 mai de 9 H 30 à 12 H.**

Chaque famille doit se munir du livret de famille, du carnet de santé et du certificat de scolarité (à retirer en mairie). Pour tout renseignement, merci de contacter directement l'école (☎ 05.45.82.43.01).

***Dans le champ de l'école, les enseignants ont fait divers aménagements pédagogiques avec les élèves. Le site est non clos ; merci de respecter les lieux, de ne pas les dégrader ni de voler le mobilier fabriqué avec des matériaux de récupération.***

### SOIRÉE ANNÉES 80/90

L'Eclipse organise le **samedi 16 mai** une animation pour faire revivre les meilleurs sons des années 80 & 90. **Dès 20 H 30 possibilité de dîner** pour 20 € (formule à 15 € pour les enfants de moins de 10 ans) : apéritif, entrée de beignets et accras, morue à la portugaise ou poulet frites, pudding portugais ou café gourmand, un verre de vin. **A partir de 22 H début de la soirée** (entrée : 10 € ; formule repas + entrée à 25 €).

**Les réservations sont à faire au plus tard le 14 mai et à régler au bar L'Eclipse.**

### GENDARMERIE

Les permanences de la brigade sont prévues de 9 H à 12 H à la mairie les mercredis 06 et 21 mai.

## AGENDA

### BRIN D'AILLET

Vendredi 1<sup>er</sup> mai 12 H 00  
Repas du 1<sup>er</sup> mai de la Team Nos Loulous

### CONSEILLÈRES NUMÉRIQUES

Lundi 11 mai 14 H 00  
Permanence à la mairie

Contact : Michèle LADIK (☎ 06.11.72.08.90)

### ANNÉES 80 & 90

Samedi 16 mai  
Soirée musicale (à partir de 22 H) avec possibilité de repas dès 20 H 30 à la salle des fêtes organisée par l'Éclipse (Réservations : ☎ 05 45 32 36 98)

### REPAS CHAMPÊTRE

Samedi 06 juin 12 H 00  
Sanglier à la broche de la Diane des Borderies

## FRELONS ASIATIQUES

Tout propriétaire constatant la présence d'un nid de frelons asiatiques doit en assurer la destruction.

La Commune adhère à la FREDON et en conséquence les particuliers peuvent bénéficier d'un tarif réduit pour l'intervention de cet organisme.

Contact : ☎ 05.45.82.45.08

## COMMISSIONS

Lors du conseil municipal du 22 avril ont été désignés 1°) les **membres des quatre commissions communales**. Outre le Maire, siégeront :

**Affaires générales** → Patrice CHAUMETTE (Président), Carole BREDÀ, Laurent JEAN, Christophe GEOFFROY, Adam DELVOYE & Daniel BLANCHARD

**Affaires scolaires** → Carole BREDÀ (Présidente), Cécile VIDAL, Christophe GEOFFROY, Cécile MARCHAND, Giulia JEANNOT & Sylvie HOF

**Vie locale** → Samuel TURPEAU (Président), Véronique TROQUEREAU, Laurent JEAN, Cécile VIDAL, Giulia JEANNOT & Sylvie HOF

**Finances** → Laetitia FORT (Présidente), Patrice CHAUMETTE, Samuel TURPEAU, Véronique TROQUEREAU, Fabien BOUZON & Daniel BLANCHARD

Ainsi que 2°) les **membres des quatre groupes de travail**. Outre le Maire, siégeront :

**Fêtes et cérémonies** → Laetitia FORT, Véronique TROQUEREAU, Fabien BOUZON, Cécile VIDAL, Christophe GEOFFROY & Sylvie HOF

**Bibliothèque municipale** → Samuel TURPEAU, Fabien BOUZON, Christophe GEOFFROY, Cécile MARCHAND & Giulia JEANNOT

**Numérique** → Samuel TURPEAU, Laetitia FORT, Véronique TROQUEREAU, Fabien BOUZON, Cécile VIDAL & Giulia JEANNOT

**Signalétique et adressage** → Patrice CHAUMETTE, Carole BREDÀ, Laurent JEAN, Christophe GEOFFROY, Adam DELVOYE & Sylvie HOF

## CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 22 avril

- **Fourrière** → Retrait de la délibération du 21 mars
- **Délégations au Maire** → Validation des compléments apportés à la précédente décision
- **Commissions et groupes de travail** → Nomination des membres les composants
- **Référent déontologue** → Désignation des candidats proposés par le Centre de Gestion
- **Personnel** → Création du poste permettant l'embauche de la nouvelle secrétaire dès le 22 juin
- **Commission Communale des Impôts Directs** → Proposition des 24 candidats parmi lesquels seront désignés par la Direction Départementale des Finances Publiques les 6 titulaires et les 6 suppléants devant siéger dans cette instance
- **Taux d'imposition** → Maintien des taux communaux de 2025 pour 2026
- **Dotations de Solidarité Communautaire** → Demande de dérogation quant à son affectation en totalité en fonctionnement
- **Budget Primitif 2026** → Vote du budget équilibré en fonctionnement à 680 931,48 € et à 237 393,02 € en investissement
- **Subventions** → Vote des montants attribués à différentes structures pour 2026
- **Dette** → Extinction d'une créance de 1 938,24 € (Ibérica) suite à une procédure de rétablissement personnel

*Suite à la démission de Maurice MARTEAU, Daniel BLANCHARD premier non élu de la liste « Ensemble pour Louzac Saint-André » a été installé au conseil municipal du 22 avril.*

## CHATS ERRANTS

**Une opération de capture de chats errants dans le bourg de Louzac sera prochainement organisée.**

Afin d'éviter de capturer des chats qui, bien que non pucés ont un maître, **les propriétaires de félins domestiques sont invités à se rapprocher de Laetitia FORT**, adjointe au maire chargée de procéder au recensement des animaux (☎ 06.82.83.06.30).

## BERNES

**Le premier passage pour le fauchage des bernés le long des routes communales est programmé pour les premiers jours de mai.**

**Il est rappelé à tous les conducteurs de véhicules à moteur d'être vigilant à l'approche du tracteur** qui nécessairement va devoir empiéter sur la voie de roulement et être à vitesse réduite. Il en va de la sécurité de tous : usagers de la route et employé communal.